

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er octobre 2014

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 1715

présenté par

M. Pancher, M. Benoit, M. de Courson, M. Favennec, M. Demilly, M. Meyer Habib et M. Tuaiva

**ARTICLE 19**

Supprimer les quatre dernières phrases de l'alinéa 10.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement a pour but de conserver des objectifs ambitieux en terme de politique de gestion des déchets, mais en laissant les collectivités locales compétentes libres des choix technico-économiques pour les atteindre, sans leur imposer d'organisations normalisées ou de choix technologiques.